

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 36 (1948)

Heft: 758

Artikel: Une nouvelle cause de divorce

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266669>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Femmes à l'O.N.U.

Miss Mary Smieton, directrice du Bureau du personnel au département des services administratifs et financiers de l'ONU, seule de son sexe parmi le haut personnel du Secrétariat (qui, dit-on, va quitter ce poste et sera remplacée par un homme), affirme que les femmes forment seulement le 10 % des fonctionnaires touchant un haut salaire dans cette institution ? Y a-t-il un préjugé contre l'emploi de femmes dans les fonctions importantes des NA ? se demande-t-elle. Aucun, ou s'il y en a un, il est inconscient.

Elle cite certains aspects flagrants de l'inégalité des sexes, non seulement dans les bureaux des Nations Unies, mais dans quelques grandes agences spécialisées qui sont reconnues par elle. Ainsi, il n'y a pas de femmes dans les comités exécutifs de l'UNESCO, de l'FAO (Alimentation et agriculture), WHO (Organisation mondiale de la santé), IRO (Organisation s'occupant des Réfugiés), et aucune femme dans les commissions traitant de la Population, des Narcotiques, de la Liberté, de l'Information et de la Presse.

Comment expliquer une telle situation ? Le seul argument qu'on puisse invoquer d'ordinaire est qu'il n'y a pas de femmes qualifiées pour de tels postes. Il est bien évident que seules des femmes qualifiées peuvent prétendre postuler sur un pied d'égalité avec les hommes. Il est clair qu'une organisation internationale comme celle des N.U., avec son Assemblée qui est le noyau d'un parlement mondial, requiert non seulement des connaissances techniques dans de nombreux domaines, mais aussi la connaissance d'importants problèmes dans le domaine des affaires étrangères. Jusqu'à présent, les femmes ont eu seulement des occasions réduites d'acquiescer cette formation dans les départements politiques de leurs administrations nationales. Il y a là un vaste champ d'activité pour les femmes dans leur propre pays.

Mais même ces circonstances ne peuvent expliquer complètement pourquoi il y a si peu de femmes chargées de hautes responsabilités aux N.U. Il est bien connu que dans nombre de pays il y a des femmes parfaitement qualifiées qui pourraient être utilisées pour le plus grand bénéfice de tous et nous nous demandons si le comité chargé du recrutement du personnel au Secrétariat, de même que les gouvernements nationaux, ont cherché avec persévérance pour les découvrir.

C'est aux femmes, dans chacun des 57 pays membres des N.U., d'appeler l'attention sur ces faits et sur ces chiffres et de se mettre énergiquement à l'œuvre pour une juste répartition féminine aux Nations Unies.

(D'après une étude de Mlle Gertrude Baer.)

La Société Coopérative de Consommation de Genève
a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la

POTION FINCK
(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la **PHARMACIE FINCK & Co**
26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

Publications reçues

Ch. Journet, *St Nicolas de Flue*.

Le Saint Nicolas de Flue de M. l'abbé Journet (cahiers du Rhône 1947) est une réédition qui, comme nous le dit l'auteur dans son avant-propos, reproduit, avec quelques améliorations l'édition de 1942. Cette « Petite Biographie » est complétée, dans sa seconde partie, par une série de documents de l'époque : relations diverses de pèlerins qui ont visité le Saint Ermete, visions du Saint, « Lettre de Soleure à Frère Nicolas », et de « Frère Nicolas aux Bernois », etc. Les discussions critiques de la troisième partie sont empreintes de probité, pleines de souci d'exactitude historique, du désir de laisser transparaître la lumière qui illumine cette vie toute remplie d'un très pur amour de Dieu. Figure combien attirante que celle de l'Ermete du Ranft, qui après vingt ans de vie conjugale sollicita le consentement de sa femme et de ses grands enfants, avant de se retirer dans la solitude où il se vouera à l'oraison. Dans son austérité il demeure aimable, accueillant à tous, si parfaitement simple. L'ascendant de cet illettré sur ses contemporains vient de ce qu'il a pleinement

Deux secrétaires du bureau du Conseil œcuménique (Genève) Miss E. M. Evans et Miss D. Grose, ont bien voulu nous parler de la Conférence préparatoire de Baarn, présidée par Mrs. Cavert et de la Conférence d'Amsterdam à laquelle prenaient part environ 150 déléguées.

Le rôle de la femme dans l'Eglise était un des sujets à l'ordre du jour de la Conférence œcuménique d'Amsterdam (22 août, 5 septembre), aussi avait-on organisé du 13 au 17 août une conférence préliminaire dans le voisinage de la capitale hollandaise, à Baarn. 57 déléguées représentant 16 pays, se réunirent ainsi dans une maison qui est un centre pour missionnaires.

M. Visser't Hooft, secrétaire général du Conseil œcuménique, souhaita la bienvenue aux déléguées et se félicita de cette innovation ; en effet, c'est la première fois qu'une rencontre féminine œcuménique s'organise.

Pendant cette rencontre de trois jours, les déléguées ont discuté des vœux qu'elles désiraient soumettre à la conférence ; ils visent à une participation plus complète et plus effective des femmes à la vie des églises, grâce à une préparation minutieuse pour les tâches les plus diverses et souvent les plus difficiles. La présence de quatre femmes pasteurs, dont Mme Marie Speiser, de Suisse (Canton de Berne) fut extrêmement précieuse. Elles purent faire part de leurs expériences dans l'exercice de leur ministère, et témoigner que l'existence de femmes prédicateurs se justifie parfaitement, quoi qu'en disent certains.

Une nouvelle cause de divorce

Sous ce titre, on trouve dans le *Démocrate de Payerne*, un article dont nous détachons les lignes suivantes :

On apprend que, contrairement à ce qu'on prétendait dans les milieux féministes, les droits politiques attribués aux femmes ont provoqué des conflits graves dans certains foyers.

Une dépêche de Budapest, transmise dernièrement à la presse mondiale, nous annonçait que le tribunal de la capitale hongroise a admis comme cause de divorce les « divergences politiques » entre époux.

Du jour où elle a les mêmes droits politiques que l'homme, la femme peut suivre un autre chemin que son mari et ni l'un ni l'autre des époux n'a plus aucun motif de faire des reproches à son conjoint. Mais il est évident que cette « divergence politique » détruit la bonne entente entre époux ; elle installe la discorde au foyer jusqu'au moment où, la vie en commun devenant intenable, il ne reste plus d'autre solution que de se séparer. C'est ce qu'un jugement de tribunal vient de consacrer officiellement.

Ainsi, la preuve est faite aujourd'hui que le féminisme a créé une nouvelle cause de divorce.

A quoi une de nos collaboratrices répond par l'article suivant.

Eclairer vos lanternes

Le comité antisuffragiste qui vient de se fonder à Neuchâtel a chargé de la rédaction d'un bulletin antisuffragiste un journaliste neuchâtelois auquel nous nous garderons bien de faire de la réclame : les journaux qui jamais ne parlent de notre mouvement, ni de notre activité, se chargent de lui faire cette

Vie et travail de la femme dans l'Eglise

Mme de Wiardi-Beckman, pasteur de la Fraternité des Remonants, à La Haye, exposa comment elle travaillait dans un esprit de communauté et d'égalité complète avec ses collègues masculins.

L'opposition se manifeste surtout lorsqu'il s'agit d'administrer les sacrements. Dans beaucoup d'églises où le rite est ancien et traditionnel, on refuse d'admettre une femme à cette fonction ; on choquerait non seulement le clergé et les dirigeants, mais encore les fidèles.

Lorsqu'on en vint à débattre cette question à la Conférence d'Amsterdam, au sein du comité chargé d'étudier le problème, le professeur Carl Barth, lui-même, fit cette objection : « Dans la famille, c'est le père qui, à table, distribue la nourriture à sa femme et à ses enfants, par conséquent, dans le repas spirituel de la Sainte Cène, c'est aussi à l'homme qu'il appartient de distribuer la communion ». Mais la présidente du comité, Miss Sarah Chakko (Indes) lui objecta que dans tout l'Orient, c'est la mère de famille qui répartit la nourriture quotidienne ; en Afrique, dans la plupart des tribus, la mère ne distribue pas seulement la nourriture, mais elle la produit, elle cultive seule les champs, tandis que le père se borne à chasser et à défendre la famille par les armes. Par conséquent, cet argument ne vaut pas pour l'ensemble de la chrétienté.

publicité, en reproduisant des articles qui font preuve d'une méconnaissance certaine de l'activité des femmes suisses.

Le rédacteur de ce bulletin ne brille pas par la logique : rendu furieux par notre demande de recevoir, nous aussi, un exemplaire de la Constitution fédérale que nous devons respecter et que nous respectons — mieux sans doute que les parlementaires — il demande, lui aussi, le respect de la Constitution par le Conseil fédéral, mais il ignore l'article 4 qui prescrit qu'il n'y a pas de privilège de personne en Suisse et que tous les Suisses sont égaux devant la loi.

Ce rédacteur est également bien mal informé quand il voit dans le droit de vote féminin une cause de divorce : il ignore que la Suisse, seul pays d'Europe où la femme n'est pas citoyenne, est le pays d'Europe qui enregistre le plus de divorces !

La reine Juliana et le féminisme

Nous avons donné dans le premier numéro de *Femme suisse*, un article étendu sur l'Exposition de La Haye, Vie et travail de la femme hollandaise. Les lectrices du *Mouvement* seront sans doute bien aises de trouver ici le discours d'ouverture de la présidente d'honneur de cette exposition, l'actuelle reine Juliana, discours qui a été publié dans le texte anglais par le *Bulletin du Conseil international des Femmes*.

« Un des plus grands hommes de notre temps a dit que les hommes avaient si mal gouverné le monde qu'il était temps de donner aux femmes l'occasion de faire mieux. »

Cette affirmation était hardie. Pourtant, il est peut-être vrai que dans un coin de sa conscience, l'homme a quelque chose qui ressemble à la peur de voir sa position habituelle, présumée dominante, menacée par la

Quoi qu'il en soit, les temps ne semblent pas propices encore à un bouleversement aussi complet des églises protestantes déjà anciennes et il est prématuré de prendre des décisions radicales au sujet des femmes pasteurs. En revanche, dans les femmes communautés qui se fondent au loin, en Extrême-Orient ou ailleurs, on est volontiers audacieux, on n'a pas besoin de faire craquer les cadres anciens, puisqu'il n'y en avait pas.

D'autres recommandations ont été adoptées et permettront aux femmes d'agir plus efficacement dans la vie des églises : le rapport de Mrs. Cavert sur le questionnaire qu'elle avait adressé aux communautés, sera complété, publié et répandu largement, le Conseil œcuménique publiera régulièrement les informations concernant l'activité féminine afin que les initiatives des unes stimulent les autres. Une commission sera créée spécialement, composée de membres des deux sexes, pour s'occuper de la *vie et du travail des femmes dans l'Eglise*.

On s'efforcera de nommer des déléguées plus nombreuses dans les organismes œcuméniques. Hélas ! le comité central nouvellement élu comprend 88 hommes et... 2 femmes ! On aurait voulu faire mieux, mais il y a tant d'églises ! et de si nombreuses qui ne veulent pas avoir, comme seul représentant, une femme ! Dans ces conditions, on est bien embarrassé. Il apparaît cependant que la comme ailleurs, c'est la mentalité des fidèles qui doit être modifiée et elle le sera. Patience.

femme, si celle-ci devient active dans la vie publique qu'il avait coutume de considérer comme son domaine particulier. Si cette attitude a été vraie dans le passé, beaucoup considèrent que ce complexe n'a pas encore été complètement surmonté.

Quoi qu'il en soit, il y a un demi-siècle, les hommes plaçaient la femme à part, sur un piédestal. On se demande si, de cette haute position, elle n'a pas exercé à travers les hommes son influence sur le monde pour le meilleur et pour le pire. Cette question reste sans réponse, car une personnalité exceptionnelle et douée s'affirme indépendamment de son sexe.

Pendant ces cinquante dernières années, la femme a eu enfin le courage de descendre de son piédestal et de travailler dans tous les champs d'activité où auparavant elle était considérée comme trop précieuse et trop fragile. Elle-même avait l'habitude de le croire, sans réaliser que sa fonction spéciale de mère de famille est la plus magnifique mais celle aussi qui réclame le plus de forces physiques et spirituelles.

Combien cet idéal du XIX^{me} siècle était faux, nous en avons la preuve grâce à ces innombrables femmes qui même mariées étaient contraintes d'accepter un travail physiquement pénible !

Lorsque la femme a osé, elle a gagné. Elle a gagné une richesse immense et des possibilités de développer sa personnalité et, d'autre part, la société a profité de ses talents stimulés. Elle a osé endosser de grandes responsabilités et, en faisant ainsi, elle n'a

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONÉ
Solidité - Éléance
5 % d'escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

de nom, ayant passé pour mort ; et, ne voulant pas être reconnu, fait le métier de guide au fond des bois. Un amour partagé lui rend le courage de vivre. Puis, à la guerre, il se comporte héroïquement et, par un heureux concours de circonstances, il retournera dans sa famille, à la place qu'il mérite.

M.-L. P.

Rosette Dubal.

LES AVENTURES
DE FLEUR SAUVAGE
ET DE VIF-ARGENT

(Esquisses psychologiques de 0 à 6 ans)

Illustré par la plume de Michel Rabinovitch
Prix de souscription : fr. 4.50

En vente chez l'auteur : Merle-d'Aubigné, 25
Genève

(Préambule.)

... VERS LE CERCLE MAGIQUE

N'entre pas qui veut dans le cercle magique où jouent les petits enfants — il faut connaître le mot de passe.

Dans ces pages, l'auteur allume la lampe merveilleuse qui va nous donner la vision de ce royaume oublié dans lequel notre âme s'est formée.

Après cette lecture, les mères trouveront la patience et le temps d'observer leurs enfants sans les critiquer et peut-être même certaines chercheront-elles à fixer leurs découvertes afin de conserver le souvenir de ce monde enchanté.

Les éditeurs.

Tout pour économiser
LE GAZ
Cuisinières et réchauds
derniers modèles
Autocuiseurs - Grills „Mélior“
Marmites à vapeur
E. Finaz-Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

PHARMACIE M. MULLER & Co
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile